

PROCÈS-VERBAL

DE LA PREMIÈRE RÉUNION DU COMITÉ DE PARENTS

TENUE LE 10 OCTOBRE 2000 À 19 H 15

AU CENTRE ADMINISTRATIF À SHAWINIGAN

Présences :

École Centrale (La Tuque)	Madame Julie Gagnon
École Centrale (Saint-Mathieu)	Madame Josette Blais
École Champagnat (La Tuque)	Madame Lynn Bérubé
École de la Jeune-Relève (Shawinigan)	Madame Danielle Turgeon
École de la Passerelle (Notre-Dame-de-Montauban)	Madame Sylvie Huot
École de la Vallée-de-Mékinac (Saint-Roch-de-Mélinac)	Madame Francine Ricard
École des Chutes (Shawinigan)	Madame Sylvie D. Simard
École du Rocher (Grand-Mère)	Madame Brunelle Lafrenière
École institutionnelle Antoine-Hallé et Saint-Paul (Grand-Mère)	Monsieur Réal Julien
École institutionnelle des Vallons (Saint-Paulin) et Villa-de-la-Jeunesse (Saint-Élie)	Madame Marie-Josée Pinard
École institutionnelle Lac-à-la-Tortue (Jacques-Cartier et Notre-Dame)	Madame Johanne Pronovost
École institutionnelle Marie-Médiatrice et Saint-Éphrem (La Tuque)	Madame Sylvie Duchesne
École institutionnelle Saint-Georges (Dominique-Savio et Notre-Dame de Saint-Georges-de-Champlain)	Madame Lydia Lapointe
École institutionnelle Saint-Paul et Saint-Sauveur (Shawinigan-Sud)	Madame Sylvie Francoeur
École institutionnelle Sainte-Élisabeth et Sacré-Cœur (Saint-Alexis-des-Monts)	Madame Agnès St-Jean
École La Croisière (Saint-Séverin-de-Proulxville)	Madame Yolande Brosseau
École La Providence (Saint-Tite)	Madame Suzanne Buist
École Laflèche (Grand-Mère)	Monsieur Eddy Swiben
École Le Sablon d'Or (Lac-aux-Sables)	Madame Line Matte
École Masson (Sainte-Thècle)	Madame Julie Goyette
Notre-Dame (Notre-Dame-du-Mont-Carmel)	Monsieur Christian Beaumier
Notre-Dame-de-l'Assomption (Parent)	Monsieur Denis Chatillon
École Paul-Le Jeune (Saint-Tite)	Madame Carmen Genest
École Plein Soleil (Hérouxville)	Madame Diane Rheault
École Saint-André (Shawinigan-Sud)	Madame Sylvie Lagacé

École Saint-Georges (Shawinigan-Sud)
École Saint-Joseph (Shawinigan)
École Sainte-Marie (Saint-Boniface)
École Val-Mauricie (Shawinigan-Sud)
Comité consultatif des services aux élèves handicapés
et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

Madame Nathalie Landry
Madame Nina Marchand
Monsieur Yves Bourassa
Madame Micheline Renière
Madame Monique Lauzon

Absences :

École de Sainte-Flore (Grand-Mère)
École Immaculée-Conception (Shawinigan)
École institutionnelle Jacques-Buteux (La Tuque),
Saint-Jean-Bosco (La Bostonnais) et Notre-Dame-
des-Neiges (Lac Édouard)
École institutionnelle Notre-Dame-des-Neiges (Charette)
et Notre-Dame-de-la-Joie (Saint-Barnabé)
École Primadel (Saint-Adelphe)
École Saint-Charles-Garnier (Shawinigan)
École Saint-Jacques (Shawinigan)
École Saint-Jean-Bosco (Grand-Mère)
École Saint-Joseph (Saint-Gérard-des-Laurentides)

Madame Guylaine Parent
Monsieur Jean Ferland
Madame Sylvie Gagné

Madame Marielle Vincent

Madame Sylvie Côté
Monsieur Paul Ricard
Monsieur Michel Vincent
Madame Maureen Létourneau
Madame Christine Lacerte (motivée)

Substituts :

École de la Jeune-Relève (Shawinigan)
École institutionnelle Antoine-Hallé et Saint-Paul
(Grand-Mère)
École institutionnelle Saint-Paul et Saint-Sauveur
(Shawinigan-Sud)
École La Croisière (Saint-Séverin-de-Proulxville)
École Paul-Le Jeune (Saint-Tite)

Madame Nancy Virchaux
Monsieur André Lemieux

Madame Sandra Thiffault

Monsieur Sylvain Lafrance
Madame Anne-Marie Gingras

Sont aussi présents :

Monsieur Pierre F. Mélançon, directeur des services de l'enseignement
M^{me} Nicole Trudel, conseillère en éducation chrétienne

M. Christian Beaumier, président de l'année 1999-2000, assure la présidence jusqu'à la nomination
du président ou de la présidente de l'année 2000-2001.

M^{me} Nicole Marchand agit à titre de secrétaire d'assemblée lors des rencontres du comité de parents.
Dans l'assistance, la présence est constatée d'une personne.

01.01 MOT DU PRÉSIDENT

M. Christian Beaumier souhaite la bienvenue aux membres et indique la marche à suivre pour la rencontre de ce soir.

01.02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 01 1000 : Madame Brunelle Lafrenière propose l'adoption de l'ordre du jour avec la modification suivante :

- 01.04 Huis clos – suivi d'un dossier.
- 01.04a) Élection à la présidence du comité de parents.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

01.03 RENCONTRE AVEC LE DIRECTEUR GÉNÉRAL MONSIEUR JEAN-PIERRE HOGUE

Monsieur Jean-Pierre Hogue, directeur général, nous entretient sur le bassin d'alimentation et fournit quelques statistiques :

30 septembre 1997	13 153 élèves
30 septembre 2000	12 457 élèves
30 septembre 2005	10 105 élèves
Diminution de 19,37 % sur 8 ans	

Monsieur Hogue nous assure qu'aucune fermeture d'établissement et même de modification de bassin d'alimentation n'est prévue pour cette année. Par ailleurs, des travaux se réaliseront en cours d'année pour identifier les secteurs où il y a diminution d'élèves. Suite à l'analyse de ces travaux, des modèles d'organisation échelonnés sur plusieurs années seront présentés au conseil des commissaires et par la suite, les parents seront consultés.

01.04 HUIS CLOS – SUIVI D'UN DOSSIER

RÉSOLUTION 02 1000 : À 19 h 32, madame Sylvie Duchesne propose la tenue d'un huis clos.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

RÉSOLUTION 03 1000 : À 19 h 58, madame Micheline Renière propose la réouverture de la réunion.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

Monsieur Christian Beaumier invite madame Nicole Trudel, conseillère en éducation chrétienne et monsieur Pierre Mélançon, directeur des Services de l'enseignement, à présenter leurs dossiers respectifs.

Madame Trudel nous entretient sur le dossier de la place de la religion à l'école et monsieur Mélançon dépose les prévisions de consultations pour l'année 2000-2001.

01.04A) ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE PARENTS :

Procédure d'élection – nomination d'un-e président-e d'élection

Monsieur Christian Beaumier explique le processus pour procéder à l'élection.

RÉSOLUTION 04 1000 : Madame Sylvie D. Simard propose que soit adoptée la procédure d'élection suivante pour l'élection à la présidence :

1. Les personnes expriment leur intérêt au poste ou sont proposées.
2. Les personnes proposées indiquent leur accord ou leur refus quant à leur candidature à la présidence.
3. S'il y a plus d'une candidature pour le poste à la présidence, il est alors procédé par vote secret pour l'élection.
4. S'il y a vote secret, la personne ayant reçu le plus grand nombre de votes est déclarée élue.
5. En cas d'égalité quant au nombre de votes, il est procédé à un nouveau vote entre les personnes ayant obtenu le plus de votes.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

Mises en candidature

RÉSOLUTION 05 1000 : Madame Francine Ricard propose madame Nicole Marchand comme présidente d'élection.

- **ADOPTÉ UNANIMEMENT** -

Madame Nicole Marchand, présidente d'élection, déclare ouverte la période de mise en candidature.

Madame Micheline Renière est proposée par madame Sylvie Duchesne
Monsieur Christian Beaumier indique son intérêt
Madame Sylvie D. Simard est proposée par madame Danielle Turgeon
Monsieur Réal Julien est proposé par madame Monique Lauzon
Madame Lydia Lapointe est proposée par madame Sylvie D. Simard
Madame Monique Lauzon est proposée par madame Yolande Brosseau

N'ayant pas d'autre candidature, M^{me} Nicole Marchand, présidente d'élection, déclare donc terminée la période de mise en candidature.

Élection

M^{me} Marchand demande aux personnes proposées si elles acceptent le poste de président-présidente du comité de parents pour l'année 2000-2001.

Madame Monique Lauzon refuse
Madame Lydia Lapointe refuse
Monsieur Réal Julien refuse
Madame Sylvie D. Simard refuse
Monsieur Christian Beaumier accepte
Madame Micheline Renière accepte

Deux personnes ayant manifesté leur intérêt, on procède alors au vote secret.

RÉSOLUTION 06 1000 : Madame Sylvie Duchesne propose que madame Nicole Trudel et monsieur Pierre Mélançon soient nommés scrutateurs pour l'élection du-de la président-e du comité de parents.

- **ADOPTÉ UNANIMEMENT** -

M^{me} Nicole Marchand, présidente d'élection, invite les personnes en nomination, à dire quelques mots. Par la suite, les délégués remplissent leur bulletin de vote.

Élection du-de la président-e du comité de parents

Ayant obtenu le plus grand nombre de votes, madame Micheline Renière est déclarée élue au poste de présidente du comité de parents pour l'année 2000-2001.

RÉSOLUTION 07 1000 : Madame Sylvie Francoeur propose la destruction des bulletins de vote ayant servi à l'élection de la présidente du comité de parents pour l'année 2000-2001.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

Madame Micheline Renière occupe maintenant son siège de présidente et remercie les membres de la confiance manifestée et les informe de la procédure qu'elle entend utiliser lors des réunions du comité de parents. Elle souhaite que les interventions soient faites dans le respect des gens. Par la suite, les membres discutent sur le calendrier et le temps de rencontre des réunions.

RÉSOLUTION 08 1000 : Madame Monique Lauzon propose que les réunions du comité de parents débutent à 19 h 15 et se terminent à 22 h 30. Après cette heure, s'il reste des sujets à étudier, le président demandera aux membres s'ils sont d'accord à poursuivre les discussions et une sélection pourra être faite sur les sujets non discutés.

Les membres sont d'accord d'attendre l'arrivée des gens du secteur La Tuque et Parent avant de débiter la rencontre.

Les dates de réunions du comité de parents pour l'année 2000-2001 sont :

7 novembre 2000	13 mars 2001
5 décembre 2000	10 avril 2001
9 janvier 2001	8 mai 2001
6 février 2001	12 juin 2001

- ADOPTÉ UNANIMEMENT-

01.05 ÉLECTIONS DES COMMISSAIRES REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE PARENTS

Madame Micheline Renière, présidente, invite les membres à procéder à l'élection des commissaires représentant du comité de parents.

Procédure d'élection

RÉSOLUTION 09 1000 : Madame Lydia Lapointe propose que la procédure d'élection à la présidence soit utilisée pour l'élection des commissaires représentant des parents, telle que décrite à la résolution 04 1000.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

RÉSOLUTION 10 1000 : Monsieur Réal Julien propose madame Nicole Marchand comme présidente d'élection.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

Monsieur Réal Julien, commissaire représentant du comité de parents de l'ordre d'enseignement primaire, informe les membres des dates des séances ordinaires du conseil des commissaires de l'année 2000-2001.

Réception des candidatures pour l'ordre d'enseignement primaire

Madame Nicole Marchand, présidente d'élection, déclare ouverte la période de mise en candidature.

Madame Sylvie Duchesne est proposée par madame Sylvie Francoeur
Monsieur Réal Julien est proposé par madame Brunelle Lafrenière

N'ayant pas d'autre candidature, madame Nicole Marchand, présidente d'élection, déclare donc terminée la période de mise en candidature.

Madame Marchand demande aux personnes mises en candidature si elles acceptent le poste de commissaire représentant du comité parents pour l'ordre d'enseignement primaire, pour l'année 2000-2001.

Monsieur Réal Julien refuse
Madame Sylvie Duchesne accepte

Élection du commissaire représentant du comité de parents pour l'ordre d'enseignement primaire

Madame Sylvie Duchesne est déclarée élue au poste de commissaire représentant du comité de parents pour l'ordre d'enseignement primaire, pour l'année 2000-2001.

Réception des candidatures pour l'ordre d'enseignement secondaire

Madame Nicole Marchand, présidente d'élection, déclare ouverte la période de mise en candidature.

Madame Sylvie D. Simard est proposée par madame Brunelle Lafrenière

N'ayant pas d'autre candidature, madame Nicole Marchand, présidente d'élection, déclare donc terminée la période de mise en candidature.

Madame Marchand demande à madame Simard si elle accepte le poste de commissaire représentant du comité parents pour l'ordre d'enseignement secondaire, pour l'année 2000-2001. Madame Simard accepte.

Élection du commissaire représentant du comité de parents pour l'ordre d'enseignement secondaire

Madame Sylvie D. Simard est déclarée élue au poste de commissaire représentant du comité de parents pour l'ordre d'enseignement secondaire, pour l'année 2000-2001.

Madame Micheline Renière, présidente, félicite mesdames Sylvie Duchesne et Sylvie D. Simard et les invite à dire quelques mots.

01.06 NOMINATION DE QUATRE (4) DÉLÉGUÉS À LA FÉDÉRATION DES COMITÉS DE PARENTS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, SECTION 04 ET DE DEUX (2) SUBSTITUTS

Délégués

Madame Louise Piché fournit quelques informations sur la FCPPQ notamment sur le nombre de rencontres et le mandat des délégués.

Madame Micheline Renière, présidente, déclare ouverte la période de mise en candidature.

Madame Sylvie Duchesne manifeste son intérêt

Madame Sylvie Francoeur est proposée par madame Sylvie D. Simard

Madame Agnès St-Jean manifeste son intérêt

Madame Sylvie Lagacé manifeste son intérêt

N'ayant pas d'autre candidature, madame Micheline Renière, présidente, déclare donc terminée la période de mise en candidature.

Madame Renière demande aux personnes mises en candidature si elles acceptent le poste de délégué à la Fédération des comités de parents de la province de Québec, section 04, pour l'année 2000-2001.

Madame Sylvie Lagacé accepte

Madame Agnès St-Jean accepte

Madame Sylvie Francoeur accepte

Madame Sylvie Duchesne accepte

Mesdames Sylvie Duchesne, Sylvie Francoeur, Agnès St-Jean et Sylvie Lagacé sont nommées déléguées à la Fédération des comités de parents de la province de Québec, section 04, pour l'année 2000-2001.

Substituts :

Madame Micheline Renière, présidente, déclare ouverte la période de mise en candidature.

Madame Lydia Lapointe manifeste son intérêt
Madame Nancy Virchaux manifeste son intérêt

N'ayant pas d'autre candidature, madame Micheline Renière, présidente, déclare donc terminée la période de mise en candidature.

Mesdames Lydia Lapointe et Nancy Virchaux sont nommées substituts à la Fédération des comités de parents de la province de Québec, section 04, pour l'année 2000-2001.

01.07 FORMATION D'UN SOUS-COMITÉ POUR LA NOMINATION DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS AU COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS ET AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE ET ADOPTION DES CRITÈRES DE SÉLECTION

Madame Monique Lauzon fournit les grandes lignes sur le fonctionnement du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. La première rencontre aura lieu le 1^{er} novembre 2000.

RÉSOLUTION 11 1000 : Madame Sylvie D. Simard propose que les critères suivants soient retenus pour la nomination des représentants des parents au comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage pour l'année 2000-2001 :

- parents déjà sur le comité l'année précédente
- représentativité du territoire
- représentativité des types de handicaps
- représentativité des ordres d'enseignement
- représentativité des modalités de scolarisation
- intérêt et disponibilité de la personne.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

Madame Micheline Renière, présidente, invite les membres à indiquer leur intérêt à faire partie d'un sous-comité pour la nomination des représentants des parents au comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Après discussion, on suggère que les membres faisant partie de l'exécutif du comité de parents soient nommés pour la composition du sous-comité.

RÉSOLUTION 12 1000 : Monsieur Réal Julien propose que les membres de l'exécutif soient nommés pour la composition du sous-comité chargé de la nomination des représentants des parents au comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, à savoir les personnes nommées au poste de présidence, de vice-présidence, de trésorier, de commissaires parents et de la responsable du transport.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

01.08 NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT AU COMITÉ CONSULTATIF DE TRANSPORT

Madame Marie-Josée Pinard, représentante de l'année 1999-2000, fournit les grandes lignes du mandat du représentant au comité consultatif de transport. Les rencontres se tiennent habituellement en après-midi.

Madame Micheline Renière, présidente, déclare ouverte la période de mise en candidature.

Madame Marie-Josée Pinard est proposée par madame Sylvie D. Simard
Madame Francine Ricard manifeste son intérêt

N'ayant pas d'autre candidature, madame Micheline Renière, présidente, déclare donc terminée la période de mise en candidature.

Madame Renière demande à madame Pinard si elle accepte sa nomination à titre représentante au comité consultatif de transport. Cette dernière refuse et madame Francine Ricard ayant manifesté son intérêt, elle est donc nommée représentante du comité de parents au comité consultatif de transport pour l'année 2000-2001.

On procède au dépôt d'une invitation par madame Lucie P. Bordeleau, régisseuse au Service du transport scolaire, à la formation « Le respect à bord » qui sera offerte aux conductrices et aux conducteurs d'autobus, le lundi 6 novembre 2000 : 1^{re} session, à 9 h, à l'école Champagnat de La Tuque et la 2^e session, à 18 h 30, à la Commission scolaire de l'Énergie.

Il est important de s'inscrire, le nombre de places étant limité. Les frais de participation à cette formation seront à la charge des conseils d'établissement.

À 20 h 15, on procède à une pause-santé pour une période de 15 minutes.

À 20 h 30, madame Julie Goyette quitte son siège.

01.09 RÈGLES DE RÉGIE INTERNE DU COMITÉ DE PARENTS :

Nomination d'un-e vice-président-e

Madame Micheline Renière, présidente, déclare ouverte la période de mise en candidature.

Monsieur Eddy Swiben est proposé par madame Micheline Renière.

N'ayant pas d'autre candidature, madame Micheline Renière, présidente, déclare monsieur Eddy Swiben, vice-président du comité de parents pour l'année 2000-2001.

Nomination d'un trésorier

Madame Micheline Renière, présidente, déclare ouverte la période de mise en candidature.

Madame Sylvie D. Simard est proposée par madame Sylvie Duchesne
Madame Lydia Lapointe est proposée par madame Micheline Renière

N'ayant pas d'autre candidature, madame Micheline Renière, présidente, déclare donc terminée la période de mise en candidature.

Madame Simard ayant refusé, madame Lapointe accepte le poste de trésorier du comité de parents pour l'année 2000-2001.

Les membres discutent des modalités de remboursement des frais de voyage et de gardiennage .

RÉSOLUTION 13 1000 : Madame Lynn Bérubé propose l'acceptation de la procédure suivante pour le remboursement des frais de déplacement et de gardiennage des membres du comité de parents pour l'année 2000-2001 :

Frais de déplacement : 0,34 \$ le kilomètre en se basant sur le tableau des distances établi par la commission scolaire (école-centre administratif) ou à partir du domicile de la personne. Pour le co-voiturage, un montant de 0,43 \$ le kilomètre est alloué. Pour les frais de déplacement du représentant de la municipalité de Parent qui se déplace aux réunions avec son véhicule, la politique de la commission scolaire s'applique concernant l'excédent du 500 km, à savoir qu'au-delà de 500km, une entente avec la présidente du comité de parents quant à la compensation applicable est requise.

Frais de gardiennage : 3\$/heure incluant le transport, avec pièce justificative, à l'exception du représentant de la municipalité de Parent dont le montant sera forfaitaire.

Pour les frais de repas pour le secteur La Tuque et Parent, remboursement sur pièces justificatives en respectant les limites autorisées selon la Politique des frais de déplacement de la commission scolaire (déjeuner 8 \$, dîner 17 \$, souper 25 \$).

Les frais d'hébergement pour le représentant de la municipalité de Parent seront remboursés sur présentation de la pièce justificative.

Les réclamations des frais seront remises au secrétaire trésorier lors de réunion. Par la suite, les chèques seront acheminés par courrier interne sauf pour le secteur La Tuque et Parent qui seront remis sur place, le soir même.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

RÉSOLUTION 14 1099 : Madame Sylvie Duchesne propose que les personnes suivantes soient autorisées à signer les chèques pour le comité de parents de la Commission scolaire de l'Énergie, pour l'année 2000-2001 :

Madame Micheline Renière, présidente
Monsieur Eddy Swiben, vice-président
Madame Lydia Lapointe, trésorière

Deux signatures sur trois seront requises et le compte sera à la Caisse populaire des Hêtres de Shawinigan. Aucun lien de parenté ne devra exister entre les signataires.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

Procédures d'assemblée

Dépôt de la charte de régie interne de novembre 1999.

01.10 LECTURE ET ADOPTION DU COMPTE RENDU DU 13 JUIN 2000

RÉSOLUTION 15 1000 : Madame Sylvie D. Simard propose l'adoption du compte rendu du 13 juin 2000 avec la modification suivante : à la page 11, à la section « Compte rendu du 31 mai 2000 », 1^{er} paragraphe, dernière ligne, il faut lire : ...et les comptes en souffrance.

ADOPTÉ UNANIMEMENT -

01.11 SUIVI AU COMPTE RENDU DU 13 JUIN 2000

Les membres font un retour sur les grandes lignes du compte rendu du 13 juin 2000.

Madame Monique Lauzon demande s'il y a eu des suites par la commission scolaire relativement à notre résolution 94 0600.

Sur cette question, monsieur Christian Beaumier informe les membres que cette résolution a été soumise au conseil des commissaires. La production d'un document a été réalisée par les services complémentaires et monsieur Pierre Larose, directeur de ce service, se dit disponible à venir nous rencontrer lors de notre rencontre de novembre pour répondre à nos interrogations. On avait également demandé que ce document soit acheminé par la poste aux parents des enfants en difficulté. Nos commissaires parents s'assurent du suivi à ce dossier.

À 22 h 10, madame Agnès St-Jean quitte son siège.

01.12CORRESPONDANCE

Revue « Virage », volume 2 numéro 1, avril 2000 - beaucoup d'information sur la réforme de l'Éducation.

Monsieur François, Legault, ministre de l'Éducation – accuse réception de notre résolution relative aux services de garde à 5 \$. Le ministre demeure sensible à nos difficultés mais ne peut y accéder dû à des raisons budgétaires.

Revue « Commissaires d'écoles », volume 32, numéro 10, juin 2000 - information sur la décroissance scolaire.

Monsieur Pierre Larose, directeur des Services complémentaires - document « Orientation d'aménagement de statut et de tâche pour l'orthopédagogie et la psychoéducation.

Madame Heidi Rathjen, directrice de campagne et monsieur Louis Gauvin, coordonnateur de la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac – demande d'appui au projet de loi S-20 pour qu'un montant de 1,50 \$ par paquet de cigarette soit versé au programme de réduction de tabagisme.

Monsieur Claude Lamarre, directeur régional du ministère de l'Éducation de Trois-Rivières concernant notre demande pour que le gouvernement accorde un montant additionnel à la commission scolaire pour maintenir le nombre d'enseignants nécessaire à l'école Notre-Dame-de-l'Assomption de la municipalité de Parent. Suite à une vérification auprès de la commission scolaire, le ministère nous informe que le nombre d'enseignants est suffisant. Lettre d'un groupe de parents de la municipalité de Grand-Anse demandant notre appui pour que le bassin actuel soit maintenu.

Document « Point Jeunesse » concernant un nouveau programme VIRGULE qui est un programme de prévention pour les jeunes de 10-11 ans qui ont commis des infractions au Code criminel et/ou à ses lois connexes (copie en annexe).

Ordre du jour des réunions du conseil des commissaires des 20 juin, 5 septembre, 19 septembre et 3 octobre 2000 et procès-verbal des réunions de la séance d'ajournement du 30 mai 2000, des séances ordinaires des 22 août, 5 septembre, 19 septembre 2000.

Revue « Veux-tu savoir? », volume 23, numéro 5, septembre-octobre 2000 - cette année, une nouveauté, le plan de réussite éducative sera mis en place dans toutes les écoles – beaucoup d'information nous seront transmises dans les prochaines semaines.

Madame Hélène Rioux, conseillère en communications à la FCPPQ - mise à jour du Guide de fonctionnement des comités FCPPQ.

Session de formation de la FCPPQ – modification à la Politique de formation : les frais d'inscription pour les sessions de 3, 6, 9, 12 et 15 heures sont de 5 \$ par participant - les sessions de 18 heures et plus sont demeurés à 10 \$.

Madame Lola Bergeron, présidente de l'Association des comités de parents - demande notre appui pour que les stations de radio que les enfants écoutent dans les autobus scolaires utilisent un vocabulaire plus approprié.

« Nouvelles brèves », bulletin no 2000-05 - beaucoup d'information sur le plan de réussite éducative.

Association québécoise des comités culturels scolaires – feuillet sur la Politique culturelle d'une commission scolaire.

Monsieur Gary Stronach, président de la FCPPQ :

Plan d'action 2000-2001 :

Objectif 1 : consolider les connaissances et les habiletés parentales au regard de la réussite éducative des jeunes.

Objectif 2 : promouvoir le point de vue des parents sur les dossiers d'actualité et sur les dossiers jugés prioritaires.

Objectif 3 : intensifier le partenariat entre les acteurs du conseil d'établissement dans le respect des compétences de chacun.

Objectif 4 : adapter la fédération aux nouvelles réalités et aux besoins des membres.

Objectif 5 : planifier et entreprendre le développement du programme de formation de la FCPPQ sur la base d'un plan triennal.

Actes du congrès d'orientation : Après 25 ans, la FCPPQ, toujours là pour mieux vous servir – mai 2000.

Ministre de l'Éducation, Conseil supérieur de l'Éducation – document « Reconnaissance des acquis, une responsabilité politique et sociale » (copie originale : dépôt à la présidente).

Communiqué de presse - élection partielle à La Tuque, dans la circonscription no 20, le 26 novembre 2000.

Document « La réforme de l'Éducation prend forme ».

Suivi à la correspondance :

Lettre de la coalition sur le tabac : après discussion sur le dossier, les membres sont d'accord à reporter le sujet à la rencontre du 7 novembre 2000.

Demande d'appui d'un groupe de parents de la municipalité de Grand-Anse : dépôt d'un projet de résolution – après discussion, le sujet est reporté à la rencontre du 7 novembre 2000.

RÉSOLUTION 16 1000 : À 22 h 38, en référence à la résolution 08 1000, madame Louise Piché propose la poursuite de la rencontre.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

01.13 PÉRIODE RÉSERVÉE À L'ASSISTANCE

Aucune intervention.

À 22 h 38, monsieur Christian Beaumier quitte son siège.

01.14 RAPPORT DU TRÉSORIER

M^{me} Sylvie D. Simard dépose le rapport financier en date du 30 juin 2000.

RÉSOLUTION 17 1000 : Madame Sylvie Duchesne propose le dépôt du rapport financier du 30 juin 2000 indiquant un solde de 2 319,47 \$ + 5\$ capital social ainsi que le paiement des factures suivantes:

Buffet Le Glouton (réunion de fin d'année)	243,16 \$
Super C (réunion de fin d'année)	93,30 \$
Dollarama (réunion de fin d'année)	14,95 \$
École secondaire des Chutes (surveillance formation 26-02-00)	48,00 \$
Frais achat de chèques	53,88 \$
	<hr/>

Total :

501,29 \$

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

01.15 COMMISSAIRE PARENT

Monsieur Réal Julien, représentante du primaire :

Réunion du conseil des commissaires du 4 juillet 2000 : résolution concernant la réduction des frais chargés aux parents et changement de nom de 2 écoles : école Christ-Roi de Shawinigan pour l'école de la Jeune-Relève et l'école Sainte-Marie de Grand-Mère pour l'école de Sainte-Flore.

Réunion du conseil des commissaires du 22 août 2000 : dans la correspondance, lettre du conseil d'établissement de l'école institutionnelle Sainte-Élisabeth et Sacré-Coeur relative au poste de secrétaire, le directeur de l'école est supposé avoir fourni les explications nécessaires. Lettre du conseil d'établissement de l'école Centrale de Saint-Mathieu : une réponse a été faite par écrit pour les services spécialisés.

Réunion du conseil des commissaires du 5 septembre 2000 : transfert d'élèves de Grand-Anse vers l'école de la Vallée-de-Mékinac de Saint-Roch-de-Mékinac – programme de bourse offert par l'Alcan aux écoles de la Commission scolaire de l'Énergie.

Réunion du conseil des commissaires du 19 septembre 2000 : présentation du rapport annuel 1999-2000 sur l'état et les besoins en services confessionnels. Message du président et du directeur général de début d'année sera réitéré auprès des établissements. Entente de transport entre la Commission scolaire de l'Énergie et la Corporation adapté de Mékinac pour offrir un service de transport. Dossier de la publicité à l'école : une analyse est en cours suite au rapport fait par le sous-comité. Surveillance du midi : cours de secourisme est à l'étude.

Réunion du conseil des commissaires du 3 octobre 2000 : épreuve ministérielle de juin 2000, examen du ministère pour le secondaire. Plan de réussite éducative, échéance pour la commission scolaire reporté à la fin de novembre.

Madame Louise Piché, représentante du secondaire :

Dépôt de 2 documents qui seront joints en annexe : Épreuves ministérielles juin 2000 – résultats (moyennes et taux de réussite) – Le plan de réussite.

01.16 RAPPORT DE LA REPRÉSENTANTE DU TRANSPORT SCOLAIRE

Le rapport sera déposé lors de la prochaine rencontre.

01.17 RAPPORTS DES CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT

Madame Sylvie D. Simard fournit quelques explications aux nouveaux arrivés concernant la feuille à compléter pour le rapport des conseils d'établissement.

École de la Jeune-Relève de Shawinigan (Madame Danielle Turgeon)

Changement du nom de l'école Christ-Roi pour de la Jeune-Relève suivi d'une petite fête, souper aux hot-dogs, jeux et feux d'artifice.

Aucune réunion du conseil d'établissement ne s'est tenue.

Renseignements sur le matériel périssable au coût de 10 \$.

Avons-nous le droit de demander au directeur les factures pour les livres de bibliothèque?

École de la Vallée-de-Mékinac de Saint-Roch-de-Mékinac (Madame Francine Ricard)

Mardi 29 août 2000 : thème de l'année : Larguons les amarres, la fierté dans les voiles.

Tous les enfants avaient été invités à apporter un objet se rapportant à la navigation. Décorations se reliant au thème et chaque enfant avait un petit chapeau de matelot pour l'occasion.

Les enfants de la maternelle ont été reçus par un nouveau professeur à l'école : madame Hélène St-Hilaire.

Lundi 2 octobre : les enfants de la maternelle sont allés aux pommes, au verger Barry à Grondines, accompagnés de parents et du professeur. Très belle journée!

Première réunion du conseil d'établissement a eu lieu le mardi 3 octobre 2000.

École institutionnelle Antoine-Hallé et Saint-Paul de Grand-Mère (monsieur Réal Julien)

Cette année, l'OPP s'appellera « La chouette équipe ». En plus du projet éducatif, ils s'occuperont de la vie scolaire (fête, décoration, activité spéciale, etc.). Ils auront le support de 2 membres du personnel qui agiront comme personnes-ressources.

Nous avons cette année comme activités parascolaires : hockey cosom, Taekwon-Do, théâtre, informatique. En plus, des ateliers offerts au Service de garde (bricolage, menuiserie, sciences, recettes de cuisine. Taux de participation : 100 % et les jeunes aiment ça!

École institutionnelle Marie-Médiatrice et Saint-Éphrem de La Tuque (madame Sylvie Duchesne)

Nous sommes présentement en campagne de financement. On vend du chocolat et ça se déroule très bien.

Nous avons débuté la réalisation d'un parc-école.

Les activités-récompenses ont repris comme l'an passé - faites par les enseignants en collaboration avec les parents de l'OPP.

École ? (non identifiée)

Activité de la rentrée : atelier de masque et parade des animaux avec la troupe Caravane. Cette activité fut très appréciée par les enfants et les parents également – un lancé de ballons pour souligner la rentrée a été faite.

La compagnie Sciences en folie nous a présenté un spectacle et offre un cours de 10 semaines aux élèves intéressés pour l'automne 2000.

Un OPP officiel (élu à l'assemblée générale) a été formé.

RÉSOLUTION 18 1000 : Madame Louise Piché propose une modification de l'ordre du jour en considérant immédiatement le point 01.19 « Autres sujets ».

01.19AUTRES SUJETS S'IL Y A LIEU

Conférence sur la réforme de l'éducation : madame Sylvie D. Simard s'informe auprès des membres si à leur école, la direction a rencontré les parents du premier cycle afin de les informer sur la réforme. Et si ce n'est pas déjà fait, s'informe si la directeur a l'intention de le faire. Il y aurait peut-être possibilité pour le comité de parents d'élaborer une formation sur le sujet pour tous les parents du premier cycle du primaire. Le dossier reviendra à la rencontre de novembre du comité de parents. Pour sa part, monsieur Pierre Mélançon, directeur des Services de l'enseignement, informe les membres que pour le préscolaire et le premier cycle, la documentation devrait être reçue dans les écoles.

Suivi sur les frais chargés aux parents : madame Louise Piché demande à chaque délégué de

lui fournir une copie de la lettre adressée aux parents concernant les frais chargés afin d'avoir un suivi et de s'assurer que tout est conforme aux directives de la commission scolaire. Acheminer la lettre par télécopieur, à l'intention de madame Nicole Marchand.

01.18HUIS CLOS

RÉSOLUTION 19 1000 : À 23 h04, madame Monique Lauzon propose la tenue d'un huis clos.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

RÉSOLUTION 20 1000 : À 23 h05, monsieur Denis Chatillon propose la réouverture de la séance.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

RÉSOLUTION 21 1000 : Madame Danielle Turgeon propose que madame Nicole Trudel, conseillère en éducation chrétienne et monsieur Pierre Mélançon, directeur des Services de l'enseignement, soient autorisés à assister à toutes les réunions du comité de parents comme personnes-ressources, au cours de l'année 2000-2001.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

01.19LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION 22 1000 : À 23 h 10, monsieur Yves Bourassa propose la levée de l'assemblée.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

Nicole Marchand, secrétaire d'assemblée